



Tranchées italiennes dans les montagnes.

» C'est vrai, dit le général; mais sais-tu que les «Belgisk» ont aussi une isba qui est beaucoup plus loin que la tienne et ils voudraient aussi embrasser leur famille. Ils sont venus se battre à tes côtés pour obliger l'Allemand et l'Autrichien qui occupent les tranchées ici en face, à quitter la Russie et ainsi les isbas belges dont les habitants seront délivrés du Boche qui a déchainé toute cette guerre ».

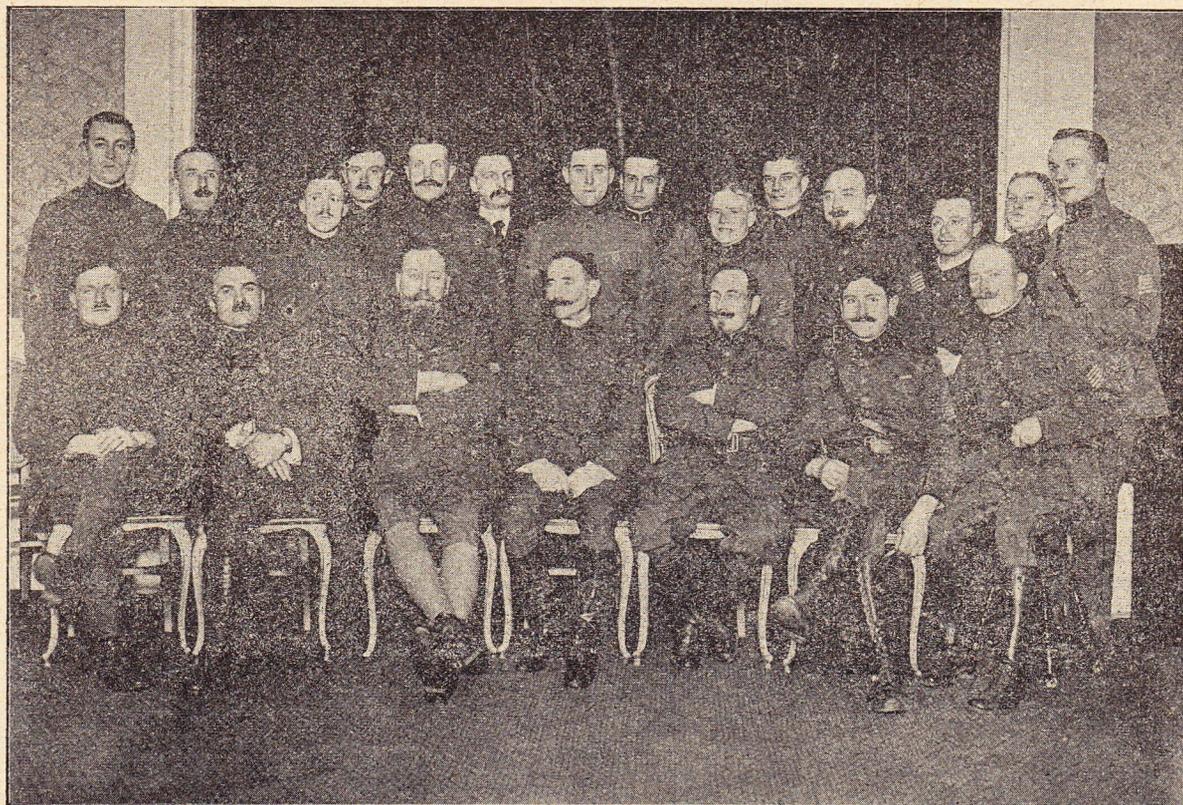
Le brave Russe semblait réfléchir ; derrière ses

yeux candides, on devinait que se livrait un combat intérieur et qu'il entrevoyait une Humanité dans laquelle il jouait un rôle auquel jamais il n'avait pensé.

« Tu peux partir, Excellence ; je ne veux plus aller dans l'Oural.

» Monte alors, hors des tranchées, pour me montrer que tu n'as pas peur du Boche, dit le général. »

Et en deux mouvements, le brave grimpa sur



Officiers belges, ayant fait partie du corps expéditionnaire en Russie, photographiés à leur arrivée à San Francisco, où ils furent reçus par les missions militaires belges et alliées en Amérique.

Assis, de gauche à droite : Le capitaine Oudenne, le capitaine Podevin (armée française), le major Osterrieth, le colonel W. C. Short (Etats Unis); le capitaine-commandant Roze, le capitaine-commandant Bridoux, le capitaine Van Hecke

Debout, de gauche à droite : Le lieutenant Edmund Lyman (Etats Unis); le lieutenant Alfred Severin, le lieutenant Tanghe, le lieutenant Haussens, le lieutenant Dufosset, le colonel belge Drion, le capitaine L. S. Hobbs (Etats Unis); le lieutenant Randolph Sautini (armée italienne); le lieutenant Van der Doncke, James Gustava Whiteley de la mission militaire belge; le docteur Brassene; l'aumônier Lens, le docteur Parasies et le lieutenant Sechuicon.

le parapet et s'exposait fièrement aux balles ennemies.

« Rentre maintenant, ajoutait le général, je suis content de toi, Molotsi (camarade). »

Cette conversation, en quelques minutes, faisait le tour des tranchées du régiment, et au départ du général, tout était rentré dans l'ordre.

Mais le général apprendrait bientôt des nouvelles concernant d'autres difficultés. Le mécontentement croissant dans l'armée russe.

Les Belges virent monter la tempête.

Ils virent clairement comment les troupes étaient sacrifiées inutilement par des officiers qui jugeaient que leur matériel humain était quand même inépuisable. Et la révolte éclata. Des officiers furent massacrés ou chassés. Des soldats arrêtaient l'auto d'un général ou d'un officier supérieur quelconque, y prirent place en disant : « Maintenant nous sommes tous égaux, n'est-ce pas ? »

On tomba d'un excès dans l'autre.

Nos compatriotes virent des membres de la Douma venir au front et entendirent des discours concernant le nouvel esprit. Des Belges aussi vinrent haranguer les Russes. Monsieur Destrée était envoyé extraordinaire à Pétrograd. Notre groupe vit se former des soviets partout, dans les bataillons, les régiments et les divisions.

Après la chute de Riga on tint un conseil de guerre; des soldats et des matelots y prirent part comme délégués. Ce fut un changement bien grand depuis le temps où nos hommes aussi reçurent des coups dans la figure des officiers Russes. Nos mitrailleurs virent aussi des Russes et des Autrichiens fraterniser. Le commandant fit ouvrir le

feu sur ces endroits, mais à quoi bon ? On se retira bien dans les tranchées mais on ne combattit plus. Les mitrailleurs belges firent leur service comme soldats d'infanterie dans les tranchées du 6e corps. Ils essayèrent de remonter le moral, ils tirèrent des coups de fusil, firent des patrouilles, voulurent faire sentir à l'adversaire que la guerre n'était pas finie. Dans ce service le capitaine Oudenne fut grièvement blessé.

Malgré tout, comme nous le savons, on donna l'ordre de passer à l'offensive. Les auto-mitrailleurs belges reçurent des instructions. Des autos-blindées anglaises et des avions français prêtèrent également leur concours. On connait la marche de l'offensive. Après un premier succès des régiments entiers refusèrent de prendre part aux combats. Nos batteries retournèrent à Tarnopol. Puis suivit une attaque violente des Allemands qui percèrent le front. La 1re batterie belge fut hâtivement appelée à Kozovo pour arrêter l'invasion allemande qui menaçait l'arrière-garde du 6e corps.

Notre batterie se battit vaillamment (21 juillet 1917). C'est alors que de Liedekerke tomba mortellement blessé aux côtés du lieutenant d'Asprémont-Linden, également sérieusement touché.

L'infanterie du 6e corps était séparée de son artillerie et dut battre vivement en retraite pour éviter un encerclement. Elle put atteindre le Sereth et espéra y arrêter l'ennemi.

Mais on dut incendier de grandes provisions et détruire des canons pour ne pas tout abandonner aux mains de l'ennemi. De plus, le service de renseignements était totalement dérouté, de sorte que l'on se trouvait dans l'inconnu quant aux plans de



Cavaliers montant des chameaux en Egypte.

l'ennemi. La 1re batterie était parvenue, sous les ordres du lieutenant Van der Donckt, à se replier sur le Sereth. Le lieutenant Van der Donckt choisit une position favorable à l'endroit même où les Allemands tentèrent de forcer le passage. L'artillerie belge bombardait l'ennemi, suscita ainsi de la confiance chez les Russes et donna à ceux-ci le temps de combler l'ouverture.

Entretiens les Allemands atteignirent Tarnopol, la base des auto-canon, qui sous le bombardement et dans le désarroi de la ville quittèrent celle-ci pour se rendre à Proskourof.

L'évacuation de Tarnopol rendit la défense du Sereth impossible et le 6e corps se retira en arrière.

Notre première batterie couvrit ce mouvement de recul et dut réparer ses pertes par du personnel des autres batteries de Proskourof. Ainsi se sacrifièrent nos compatriotes en liaison avec le 6e corps, un des rares qui combattaient encore.

Mais quels parcours ! Le lieutenant d'Aspremont, blessé lui-même, voyagea durant quatre jours avec le corps de Liedekerke qu'il voulait enterrer dignement à Kief. Siersack voyagea d'un train dans l'autre : il était blessé d'une balle à la tête, fut opéré ici, puis soigné là-bas, toujours sans connaissance et arriva finalement dans un hôpital à Kief où il mourut en novembre.

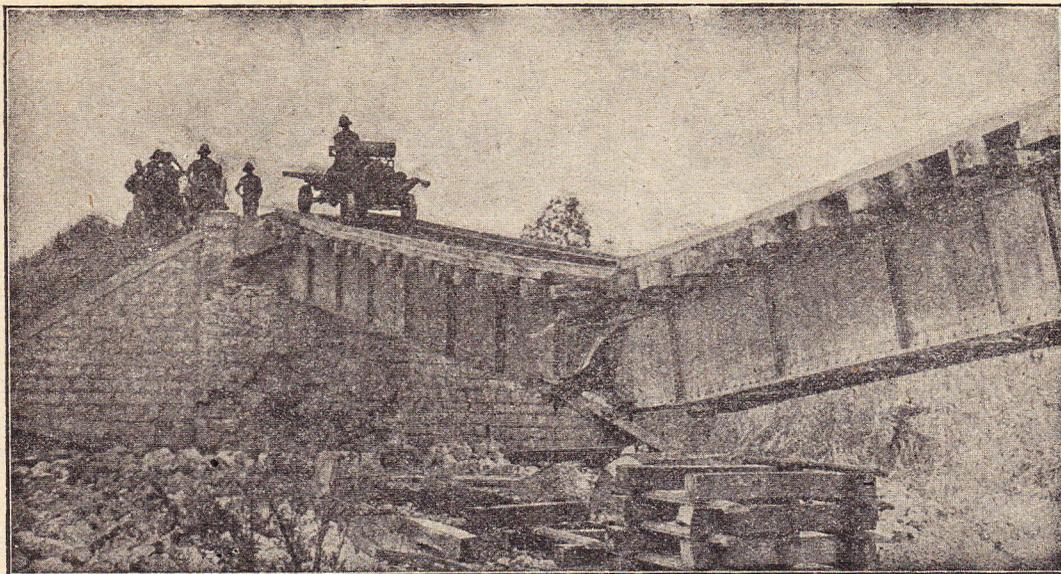
Le 28 juillet nos auto-canon étaient à Safanouf, une ville juive. La première batterie fut désignée avec la cavalerie pour rejeter l'ennemi dans le Sereth. Il n'y avait plus d'infanterie, du moins plus d'infanterie apte au combat et on avait donc désigné un corps de cavaliers Kirgisés, des rudes gaillards, commandés par le général Krimoff. Ce fut ce même général, qui, quelques mois plus tard, fut envoyé par Korniloff, pendant sa marche vers Kerinsky. Après la fin des pourparlers, Krimoff se logea une balle dans la tête.

Cette dernière bataille ne donna pas de résultats : l'ennemi s'établit sur le Bruch et le front se stabilisa. En août 1917 les Belges étaient de nouveau à Zbaraz, le lieu de leur arrivée en 1916. Mais quel changement depuis ce temps ! Leur rôle était terminé.

Et le lieutenant-colonel Semet écrit :



Abbas Hilmi II Pacha Khédive d'Egypte.



Un pont de chemin de fer détruit dans les environs de Dar-es-Salam.

« Le général Notbek, commandant le 6e corps, me dit :

» Il faut se contenter de vivre chaque jour que Dieu nous donne et ne pas essayer de pénétrer l'avenir. Personne ne sait, pas même moi, qui suis Russe, ce que le soldat russe, à l'âme mystérieuse, fera demain. »

Le 1er septembre 1917 se termina la campagne du groupe belge en Russie. Sur 185 combattants il y avait 55 morts, blessés et disparus. Sur les 10 officiers des batteries de combat il y en avait cinq blessés. L'officier payeur succomba au thypus à Kief. (1)

### En Belgique occupée.

Nous ne pouvons également pas omettre de voir comment se termina l'année 1917 dans notre pays. La misère s'accroissait toujours. Après l'été de 1917 il y eut pénurie de linge et de coton. Les Allemands avaient vidé les grands magasins et on n'importait naturellement pas.

Et il fallait quand même s'habiller. On confectionna des chemises avec du linge de table, tant blanc qu'en couleurs. On transforma les couvertures en manteaux. Des housses de meubles devinrent des habits pour enfants. Et il n'était que temps, car en décembre l'occupant réquisitionna le linge dans les hôtels, les écoles et aussi chez les particuliers. Il y eut pénurie de pommes de terre. On pouvait les acheter en cachette à raison de 2 fr. 50 à 3 fr le kilo. Alors on alla « frauder ».

Au sujet de cette « fraude » nous pourrions écrire des ouvrages entiers. Grands et petits s'en allèrent dans les campagnes, sans distinction de rang ni de position, les pauvres et les riches, des parents avec leurs enfants : chacun partit pour aller gagner son pain à la sueur de son front.

Les trams et les trains étaient bondés de « fraudeurs » qui s'astreignaient à des heures entières d'efforts et de fatigues pour se procurer quelques provisions pour se les voir confisquer par les Allemands à leur arrivée en gare.

D'autres allèrent par bois et sentiers, marchèrent jour et nuit sous une charge beaucoup trop lourde pour leurs épaules non habituées et leur corps ex-

ténué. Mais dans les bois et les sentiers il y avait des « voleurs de pommes de terre et de beurre » et il arriva plus d'une fois que, en vue de la ville, le précieux et lourd fardeau, qu'on avait trainé jusque là du fond de la Campine, fut confisqué.

Plus d'un fermier fit preuve qu'il possédait un cœur humain ; dans les journaux on publia souvent le nom des paysans qui, malgré les temps durs, vendaient leurs denrées à des prix d'avant-guerre.

Mais ces fermiers avaient vite épuisé leurs provisions et alors on tombait dans les griffes d'éhontés qui exploitaient la misère générale à leur profit.

C'était un temps de misère, d'égoïsme et d'insensibilité. François Van den Bergh, dans son ouvrage : « Onder den Duitschen Hiel » — (sous la botte allemande) nous décrit quelques scènes qui se passèrent à Malines et dans les environs.

« Dans nos contrées où les pommes de terre valent d'ordinaire cinq francs le sac (de cent kilos), et dix francs pendant les mauvaises années, les prix montèrent jusque deux francs le kilo, et nous ne pouvions en avoir que cent nonante grammes par jour pendant le rude hiver de 1917.

» Ce sont les citadins qui font tellement monter les prix, s'excusait les paysans : mais lorsque je leur répondis que je leur enverrais une mère de six enfants dont le père était au front, chercher vingt-cinq kilos de pommes de terre à vingt-cinq centimes le kilo, et qui ne ferait pas, elle, monter le prix parce qu'elle n'aurait pas plus à donner, alors, ô alors, le paysan n'avait plus une pomme de terre à céder.

À la récolte des pommes de terre le rebut que l'on jetait, d'ordinaire aux pourceaux fut envoyé au Comité : c'était toujours bon assez pour les cochons de la ville ! Quand nos malheureuses femmes, toujours avec la crainte d'être surprises par la patrouille, errèrent d'une ferme à l'autre avec des marks en main, les enfants leur criaient avec mépris « les ventres vides de la ville » et les parents riaient sur le seuil de leur porte.

L'hiver de 1916 et l'année 1917 furent un temps des plus dures privations ; les gens couraient à Bonheyden et à Duffel, faire la file pour acheter un pain de seigle de trois livres pour dix francs, et alors il était souvent encore falsifié et pas mangeable, quand il n'avait pas été pris pendant le chemin et lorsque des mères revinrent à la maison rompues de fatigue d'avoir marché quatre heures elles se laissèrent tomber sur une chaise, en proie

(1) D'après H. Semet : Opérations des auto canons-mitrailleurs en Russie, dans le Bulletin officiel du Touring-Club de Belgique.



Un corps anglais de cavalerie sur chameaux.

au désespoir et pleurant, n'ayant pas le courage de réveiller ses petiots qui s'étaient endormi sur le bord de la table, pour les mettre au lit. Que n'imaginait-on pas pour apaiser les estomacs affamés ? Combien n'a-t-on pas mangé de rutobages, des pelures de pommes de terre, des déchets de légumes et même de l'herbe finement hâchée et mélangée au reste ! Ce fut alors que beaucoup de pères de famille excédés par la souffrance et le dépérissement des leurs prirent contre leur conscience la dure résolution d'aller travailler pour les Allemands.

Les gens riches ne le comprirent pas très bien : pour de l'argent on pouvait encore se procurer toutes choses et on trouvait encore bien quelque connaissance complaisante : ils ne devinrent donc pas des squelettes.

Mais les pauvres ouvriers, l'employé, le petit propriétaire, le petit commerçant dont on avait pillé le magasin en 1914 et dont le revenu était tombé à zéro ou diminué « de moitié à cause des prix décuplés et augmentés cinquante fois — pour un sac de froment on demandait mille francs — ont senti corporellement quel monstre terrible était cette guerre de quatre années. Il y avait des boulangers qui vendirent du pain de son qui collait au couteau.

Un seul grain de froment dans la maison quand on opérât une perquisition, signifiait confiscation du moulin et une amende de cinquante marks. Une poignée d'orge ou d'avoine pour faire un succédané de café : puni d'amende. On pouvait se procurer du lait pour les malades d'après ordonnance du médecin mais il coûtait un franc le litre parfois même 1 fr. 25.

Le premier conseil du médecin était inévitablement : du lait et des œufs sinon pas de guérison.

Des œufs ? A un franc cinquante pièce, qui savait payer ce prix ? Un conseil pareil désespérait les gens de ne pas savoir à quoi s'en tenir.

Qui se rappelait donc encore du goût du beurre ? Il était à 36 francs le kilo, acheté en fraude évidemment, alors qu'on avait presque la certitude de se le voir confisquer et d'être puni d'amende. On recevait bien, à raison de 10 frs le kilo, soixante grammes de beurre par quinzaine à la «Centrale» mais cette quinzaine ne se prolongeait que trop souvent à l'infini. Où donc passait notre savoureux beurre de la Campine qui donnait de la force et de la souplesse aux muscles ? En Allemagne sans doute ou

chez les « Barons Zeep » à Bruxelles qui se firent des fortunes énormes.

La graisse fut confisquée : le prix en monta jusque cinquante francs ; il y avait du lard mais dans les cuves des charcutiers seulement, et il fut vendu à raison de quarante-cinq francs le kilo. Mais lorsque, à la retraite des Huns, le danger de baisse des prix devint imminent, les vitrines des charcutiers se remplirent comme par enchantement, de lard et de graisse qui furent vendus à moitié prix.

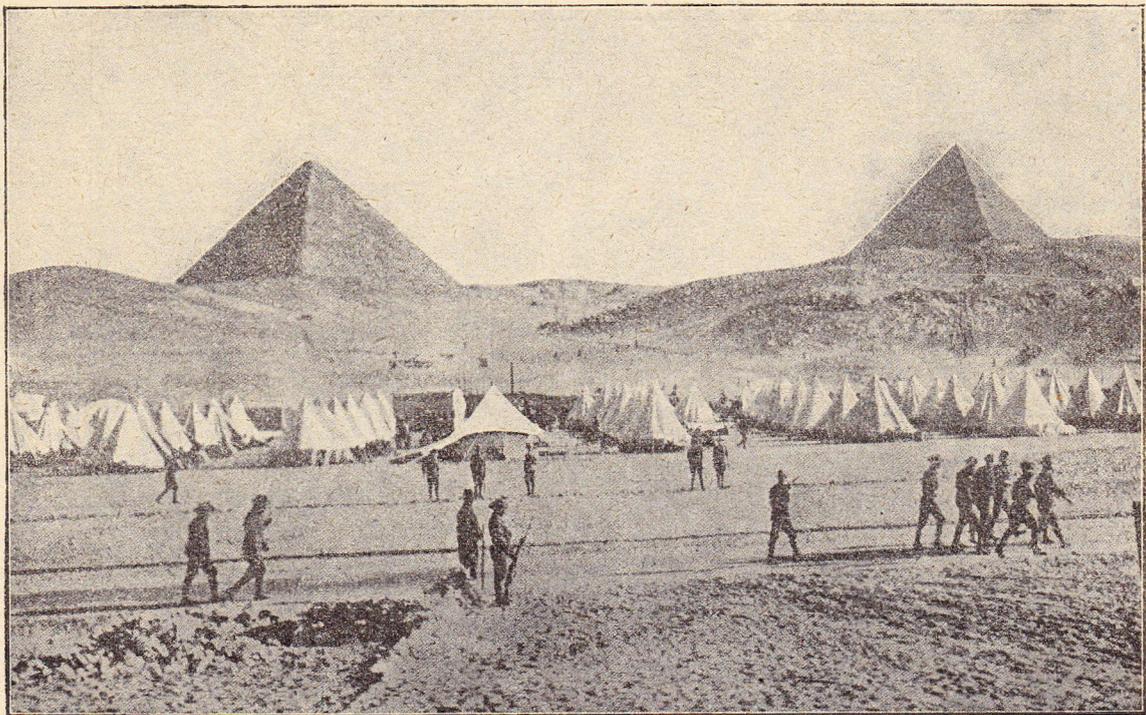
La viande ne manqua jamais, quoiqu'il n'y eût jamais des masses ; mais sur cent fêtes de bétail, — me raconte quelqu'un qui était parfaitement au courant de l'affaire — que l'on abattait à Malines, nonante-cinq furent expédiées à Bruxelles, et de là vers où ? Nous ne le savons pas, mais nous pouvons aisément le supposer. La misère était bien grande : les souliers se vendaient à 175 francs et on trafiquait aussi dans cet article. L'occupant réquisitionna les matelas, il lui fallait la laine, et il fit savoir qu'on dormirait tout aussi bien sur du papier coupé.

On imagina cent tours pour cacher la laine. Puis ce fut la réquisition des cuivres, de l'étain et du bronze : des objets de ménage, des espagnolettes, des boutons de chassis, des garnitures de cheminées, des garnitures de piano, des boîtes à lettre, des pendules, des candélabres, des statuettes en bronze, des collections d'art, des souvenirs de famille, des services de table en étain, légués par les aïeux, des plats donnés jadis comme prix par les guildes, tout devait être remis, absolument tout, sans exception.

L'ennemi éventra les pavements de nos caves, les planchers des greniers, ils grimpèrent sur nos toits : ce qui était découvert fut confisqué et le propriétaire reçut une amende. On vit des soldats jeter des lustres couteux tout tordus par les fenêtres dans des chariots. Dans les brasseries les cuves furent enlevées et les machines dans les fabriques.

A la Banque Nationale à Bruxelles ils enlevèrent 10.000 kilos de cuivre : des rampes d'escalier, des plaquettes, etc. Des protestations contre les attentats à la propriété privée ne servirent à rien.

Nos bois furent honteusement pillés. Dans les jardins particuliers on vint couper les noyers. A beaucoup d'endroits les Allemands réquisitionnèrent les



Un camp anglais en Egypte

chiens dont ils avaient besoin pour les attelages de leurs mitrailleuses ou pour en employer les peaux. Depuis bien longtemps ils avaient réquisitionné les juments et les étalons pour faire un monopole allemand du fameux élevage du cheval de trait belge. Les éleveurs de poulets durent livrer un nombre déterminé d'œufs par mois.

Les Allemands s'emparèrent des médicaments et des instruments chirurgicaux.

Au début de 1918 ce fut la menace de la réquisition des cloches. Dans les Flandres, on en avait déjà enlevé plusieurs, comme nous l'avons dit plus haut.

Sauf dans plusieurs villages dans les Flandres il ne fut pas réquisitionné de cloches. L'occupant céda finalement devant la protestation du Pape. Celles d'Ostende furent, plus tard, retrouvées à Ostende. Le carillon de Roulers avec d'autres cloches, fut transporté en Allemagne ; dans beaucoup d'autres villages les tours étaient vides.

Et toujours des réquisitions : des harnais, des bridons, des toiles de billard. En octobre 1917 tout le matériel d'une papeterie belge fut vendu à Dusseldorf. On enleva des presses, du papier et du plomb dans les imprimeries.

Dans les centres industriels on détruisit les haut-fourneaux afin de ruiner nos industries. On enleva les fils de clôtures dans nos prairies et nos champs. Et ces réquisitions étaient toujours accompagnées d'une pluie d'amendes.

La « Obstzentrale » (la centrale des fruits) mit la main sur les légumes et les fruits et la « Kartoffelzentrale » (la centrale des pommes de terre) sur les pommes de terre. Il y avait des services semblables pour les charbons, les huiles, l'orge ; et l'occupant exigea sa part de tout. Les tapis, les linoléums, tout devait être livré. Il y eut menace que la ration de pain aurait diminué ; heureusement, la Hollande fournit une grande quantité de froment.

En juin 1917 l'occupant avait porté la taxe de guerre à 60 millions par mois. Les conseils provinciaux devaient délibérer au sujet de cette affaire, mais ils ne se réunirent même pas. Tout comme les autres années l'occupant annulerait quand même

leurs décisions. Et en effet, le général von Falkenhäusen le fit encore maintenant quoiqu'il n'y eut pas eu de délibération et les gouverneurs des provinces n'avaient qu'à prendre soin que la taxe de guerre fut payée. La direction du consortium des Banques fut un jour mandée chez un certain Lümn, commissaire impérial des banques.

Elle reçut l'ordre d'aider au rassemblement de l'argent et si une banque refusait elle serait immédiatement mise sous séquestre.

Monsieur Lepreux, directeur de la Banque nationale protesta en invoquant la Conférence de La Haye, qui défend la main-mise sur les biens des particuliers et le pillage.

Le comte Poei, commissaire allemand, qui assistait à la séance, répondit que l'Allemagne ne pouvait pas s'occuper de cette convention puisque l'Entente s'efforçait de ruiner l'Allemagne. On aurait dû adresser ses réclamations à l'Angleterre et à la France. Et les banques durent céder, naturellement.

\*\*\*

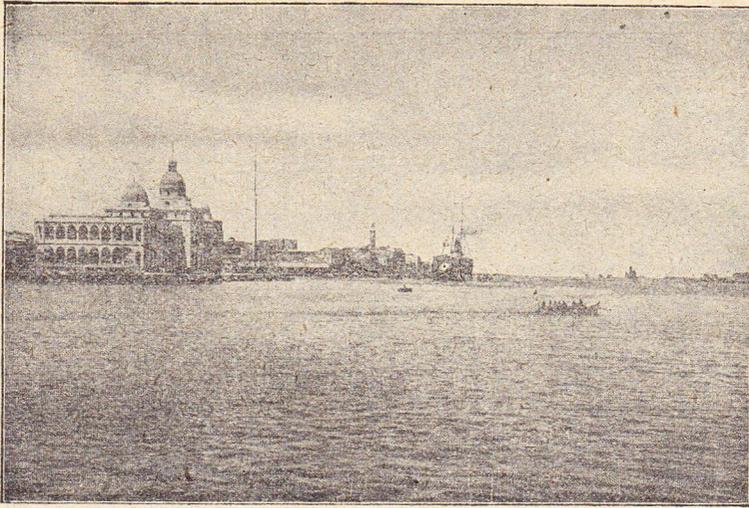
En voilà assez au sujet des réquisitions. On pourrait écrire un volume entier sur ce sujet.

La terreur se manifesta encore dans d'autres domaines comme par exemple par des amendes infligées aux communes. Pour en donner une idée nous allons faire un inventaire des amendes infligées en Flandre par la 4<sup>e</sup> armée. Il est bon qu'une liste en soit conservée.

En décembre 1914. — Swevegem : Dégâts aux communications téléphoniques, 4000 marks ; Gand : Dégâts aux communications téléphoniques, 100.000 marks ; Destelbergen : Dégâts aux téléphones, 30.000 marks ; Winkel St. Croix : Dégâts aux téléphones, 3 000 marks ; Wachtebeke : id. 3.000 m.

En février 1915. — Grembergen : Dégâts aux fils téléphoniques, 4000 m. ; Striipen : Attentat contre la voie ferrée. Coup de fusil. Soldat blessé, 10.000 m. ; Cortemarek : Espionnage commis par l'habitant Alidor Van Damme, 5000 m.

En mai 1915. — Destruction de fils téléphoniques et télégraphiques : Erembodegem, 500 M. ; Moorsel,



Port-Saïd et le canal de Suez

4000 M. ; Baerdegem, 5000 M. ; Vracene, 4000 M. ; Zwynaerde, 10.000 M.

En juin 1915 : Bachte-Maria-Laerne, Obstacles à la circulation des autos, 2000 M. ; Deynze, Manifestations francophiles, 4000 M. ; Petegem-lez-Deynze, id. 4000 M. ; Moen, Dégâts aux fils téléphoniques, 1000 M. ; Courtrai, Attentats contre chemins de fer, 20.000 M. ; Melle, Dégâts aux fils téléphoniques, 20.000 M. ; Schoonaerde, Attentats contre les voies ferrées, 500 M. ; St. Gilles, Destruction d'une lanterne de signal, 5000 M. ; Erpe, Profanation de la tombe d'un soldat, 3000 M. ; Baesrode, Attentat contre voie ferrée, 5000 M.

En juillet 1915 : Non observation de l'ordre relatif à la mise à mort des pigeons : Wetteren, 500 M. ; Kerkxken, 400 M. ; Velsique-Bussegem, 400 M. ; Zonnegem, 500 M. ; Gyselbrechtegem, Affichage d'insultes à l'armée allemande, 2000 M.

En août 1915 : Harlebeke, pigeons trouvés vivants, 500 M. ; Oost-Roosebeke, n'a pas mentionné l'arrivée d'un pigeon étranger, 500 M. ; Ninove, Attentats contre chemins de fer, 2000 M. ; Denderleeuw, mêmes motifs, 1000 M.

En septembre 1915 : Audenhove-St. Géry, non observation de l'arrêté sur les pigeons, 250 M. ; Lede (Alost), attentat contre un train, 10.000 M. ; Rotselaere, non observation de l'arrêté sur les pigeons, 500 M.

En octobre 1915 : Non observation de l'arrêté sur les pigeons : Etichove, 5000 M. ; Lokeren, 5000 M. ; Lokeren, 1000 M. ; Meire, destruction de fils téléphoniques, 5000 M.

En novembre et décembre 1915 : Meire, attentat contre circulation des trains, 5000 M. ; Non observation de l'arrêté relatif aux pigeons : Alost 3000 M. ; Pitthem, 1000 M. ; Zeveneecken, 1000 M. ; Sottegem, 2000 M. ; Wetteren, 2000 M.

En janvier et février 1916 : Waesmunster, attentat contre aiguillage de voie ferrée, 3000 M. ; Kieldrecht, non présentation d'un cheval au contrôle, 1000 M. ; Non observation de l'arrêté sur les pigeons : Nederhasselt, 1000 M. ; Alost, 2000 M. ; Elene, 500 M. ; Attentats, vol de fils téléphoniques : Laerne, 5000 M. ; Wetteren, 10.000 M. ; Lovendegem, 2 fois 5000 M.

En mars 1916 : Attentats, vol de fils téléphoniques : Waestmunster, 3000 M. ; Gysegem, 1500 M. ; Vinderhoute, 10.000 M.

En mai, juin et août 1916 : Ingoygem, non observation de l'arrêté sur les pigeons, 3000 M. ; Alost, vol de fils télégraphiques, 10.000 M. ; Cruyshautem, tapage arrogant, lors du contrôle des jeunes gens aptes au service militaire, 10.000 M. ; St. Denis-

Westrem, non exécution de l'arrêté du 15-10-15 sur la dénonciation de militaires ennemis cachés dans la commune, 10.000 M. ; Baelegem, attentat contre la voie ferrée, 10.000 M.

Pendant les 3 derniers mois de 1916 : Gyzegem, des fils de bronze de la ligne téléphonique ont été coupés, 2000 M. ; Oudegem-lez-Alost, même motif, 2000 M. ; Lokeren, manifestation anti-allemande contre des belges qui avaient accepté de travailler en Allemagne, 10.000 M. ; Laerne, vol de fils téléphoniques, 10.000 M. ; Munchzwalm, des fraudeurs ont assommé un caporal en patrouille et l'ont maltraité, 10.000 M. ; Aalter, un soldat allemand a été blessé par des armes à feu, 50.000 M. ; Wynghene, des habitants ont été trouvés porteurs d'armes. Il a été donné aide à un malfaiteur poursuivi, 50.000 M. ; Kieldrecht, un grand nombre d'habitants, en âge de service militaire, de ces communes se sont réfugiés en Hollande, 7000 M. ; De Klinge, mêmes motifs, 3000 M. ; Doel, mêmes motifs, 5000 M. ; Erembodegem, le 16 avril 1916, le soldat Fuch fut tué sur le territoire de cette commune. Les habitants ont caché la vérité, 50.000 M.

En janvier 1917 : Wachtebeke, découverte de 28 pigeons-voyageurs, 10.000 M.



Le Général Townshend



Des Bedouïns attaquent les Anglais.

Février 1917 : Gand, de faux bruits ont circulé sur le jet de bombes dans la nuit du 2-3 janvier 1917. On a accusé à tort un Zeppelin et sali les affiches relatives à ces faits, 100.000 M. et encore 100.000 M. pour le bourgmestre qui n'avait pas pris les précautions nécessaires pour interdire la propagation de ces faux bruits ; Iddergem, les habitants se sont soustraits au contrôle. La commune a pris une attitude de résistance passive à l'occasion de la désignation de travailleurs civils, 20.000 M. ; Destelbergen, l'arrêté relatif à la déclaration de militaires ennemis du 15-10-15 n'a pas été respecté, 10.000 M.

Mars 1917 : Oost-Roosebeke, les travailleurs civils de la commune n'ont pas répondu à l'appel. Les soldats allemands ont été conspués, 1000 M. ; Aalbeke, infractions aux ordonnances défendant la détention de pigeons, 1000 M.

Avril et mai 1917 : Letterhauwem, destruction d'un poteau télégraphique et vol de fils de cuivre, 5000 M. ; Herseaux, la circulation y a été entravée par un fil téléphonique tendu à travers la route, 15.000 M. ; Alost, découverte d'armes et de munitions, 15.000 M. ; Herseeuw, tension d'un fil téléphonique à travers de la route, 15.000 M.

Juin, juillet, août 1917 : Dottignies, des habitants ont été trouvés en possession de pigeons, 2000 M. ; Lebbeke, les habitants de la commune ont fait preuve d'un grand relâchement dans l'observation des ordonnances, notamment en ce qui concerne les réquisitions des travailleurs et le contrôle des «Meldeamdt», 10.000 M. ; Destelbergen, la commune n'a pas déclaré la présence de militaires cachés, 10.000 marks.

En septembre 1917 : Leeuwergem, un soldat allemand, en patrouille, a été attaqué et frappé sur le territoire de ces communes, la nuit du 29 au 30 mai 1917. Les coupables n'ont pu être découverts, 25.000 M. ; Grootenberg, mêmes motifs, 15.000 M. et Elene, mêmes motifs, 10.000 M.

Novembre et décembre 1917 : Meldert, l'eau de la machine à battre les grains a été laché, intentionnellement, 5000 M. ; Selzaete, l'arrêté allemand sur la dénonciation des soldats ennemis cachés n'a pas été observée, 5000 M.

En février, mars et avril 1918 : Zeveneecken, des harnais de chevaux ont été volés, des pneus de vélos ont été crevés, 3000 M. ; Segelsem, des déraillements du chemin de fer vicinal ont été occasionnés volontairement ; des pierres, etc. ont été déposées sur les voies, 3000 M. ; Renaix, des pigeons ont été trouvés dans la maison de Wispelaere Frans, 3000 marks.

En avril 1918 : Overboelaere, les signaux des voies ferrées ont été rendus inutilisables. Les auteurs sont des jeunes gens, instigués, sans aucun doute, par des plus âgés, 12.000 M. ; Nederboelaere, mêmes motifs, 6000 M.

En juin et juillet 1918 : Saffelaere, un employé de la police secrète y a été blessé par un coup de feu, 10.000 M. ; Meire, dégâts aux lignes téléphoniques, 5000 M. ; Lokeren, (rue de la Croix), des coups de feu ont été tirés sur un agent de la police militaire, 10.000 M. ; Moerzeke, la population a manifesté des sentiments hostiles à l'occasion de l'arrestation d'un civil arbeiter, 15.000 M. ; Gand, dégâts occasionnés aux voies ferrées sur le territoire de la ville de Gand et de la commune de Ledeborg, 10.000 M.

En septembre et octobre 1918 : Calcken, assistance a été prêtée à des prisonniers français fugitifs, 20.000 M. ; Strypen, la circulation par voie ferrée a été mis en danger, 5000 M. ; Exaerde, aide a été portée à des prisonniers français fugitifs, 3000 M.

Cette liste est incomplète, car de nombreuses amendes ne furent pas achevées dans les communes limitrophes du front.

De plus, beaucoup d'amendes furent infligées aux communes pour ne pas avoir dénoncé des civils déportés qui s'étaient enfuis. D'après les ordres on devait payer mille francs par personne qui s'enfuyait de son travail. Si on le remettait entre les mains de l'autorité, la somme était remboursée. La ville de Gand eut à payer 53.000 francs de ce chef.

Et puis on infligea bon nombre d'amendes aux particuliers ! Les occasions de punir étaient légion. En voici un exemple : Au début de juin 1917, Monsieur 't Kint, député de Bruxelles et bourgmestre de Wolverthem fut mandé chez le commandant du district qui lui dit :



Le Général Allenby fait son entrée dans Jérusalem à la tête de ses troupes.

— « Les réfugiés arriveront ces jours-ci dans votre commune. Je désire que vos paysans les reçoivent bien. Qu'on leur fasse bon accueil. Ce sont des Français du Nord de la France.

— Je vous promets qu'on les recevra bien.

— Prenez d'urgence toutes les dispositions nécessaires. Avertissez la population afin que rien ne laisse à désirer.

— Elle sera avertie, dit M. 't Kint, et d'une manière qui ne laissera rien à désirer. A cet égard, vous pouvez compter sur moi. »

Monsieur 't Kint fit placarder une affiche qu'il avait lui-même rédigée. Il annonçait l'arrivée des émigrés et ajoutait qu'il considérait comme son devoir de rappeler à ses concitoyens que leur patrie donnait l'hospitalité à notre Roi et à notre gouvernement et que l'armée française se battait aux côtés de la nôtre.

Le bourgmestre fut appelé à la kommandantur.

— Que signifie cette affiche ? lui demande-t-on là.

— Je l'ai fait placarder sur ordre du Kreischef de Brüssel-Land.

— Elle n'a pas été soumise à la censure.

— On n'a pas eu le temps de la lui communiquer, le Kreischef ayant exprimé le désir que j'avertisse immédiatement la population de l'arrivée de réfugiés. Or, vous savez qu'une affiche envoyée à la

censure n'en revient qu'après quinze jours. C'eût été trop tard.

— Pourquoi parlez-vous dans cette affiche de la France, des Alliés, du Roi ?

— Afin que les réfugiés annoncés soient bien accueillis dans ma commune. Le Kreischef m'a dit : « Gare à vous s'ils ont à se plaindre, vous en serez responsable ». Pour qu'ils n'aient pas à se plaindre, je me sers de tous les termes capables d'émouvoir la population.

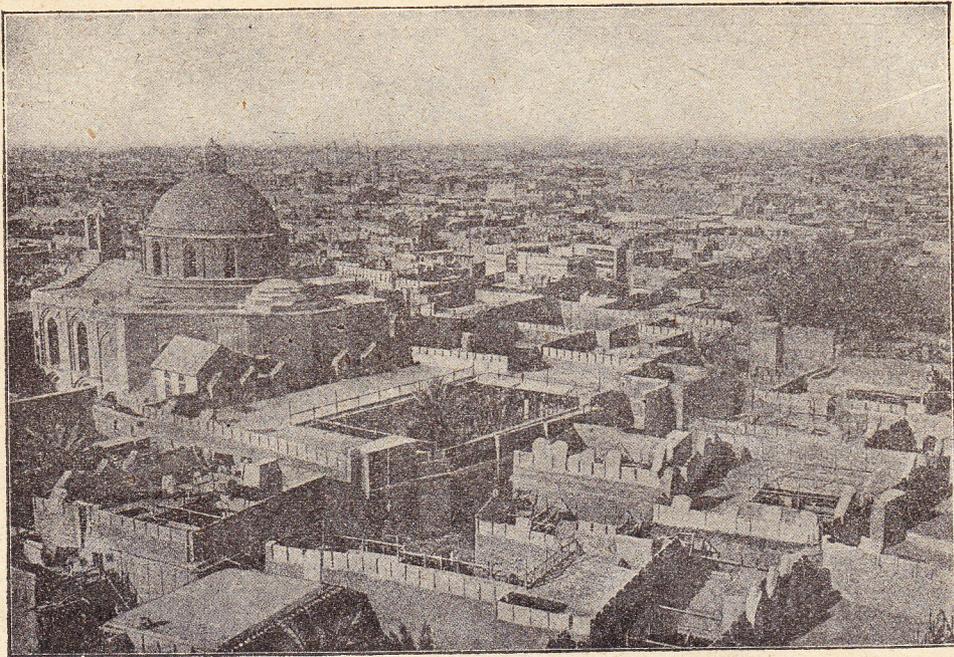
— Mais ces réfugiés ne sont pas des Français !

— S'il y a erreur sur ce point, le Kreischef en est seul responsable : il m'a sommé de veiller à ce qu'ils soient bien reçus ; je ne pouvais employer de meilleurs moyens pour préparer le bon accueil qu'il exigeait »

A ce moment, la « Kommandantur » entre en communication téléphonique avec le Kreischef et transmet à ce dignitaire de l'Empire un vocabulaire d'invectives aux sonorités telles que les murs en sont ébranlés.

Et Monsieur 't Kint dut payer deux mille marks d'amende. (1) Combien d'exemples de ce genre ne pourrions nous pas citer ici, et le total des amen-

(1) D'après Cinquante mois d'occupation Allemande.



La ville de Bagdad vue à vol d'oiseau.

des monterait à une somme rondelette. La prison ou l'amende c'était la mesure continuelle pour un tas de choses.

Les Allemands ont cru asservir le peuple belge par la prison, la déportation ou des amendes.

Les prisons étaient bondées. Les civils allaient « au cachot », avec résignation et acceptaient laconiquement la peine. Celle qui reçoit clandestinement une lettre de son mari (au front) est punie de deux jours de prison.

« Mais qui donc ne veut pas être privée pendant deux jours de la liberté pour avoir le plaisir de recevoir une lettre du père ? On a ainsi bien le temps de bien songer à la lettre et de rendre compte combien les absents nous sont chers et quelle journée heureuse sera celle de la délivrance et du retour » entendions nous dire par une femme de la région des étapes.

Celui qui perd son passe-port est puni d'amende ou d'emprisonnement ! Celui qui regarde trop bien un soldat et qui « en dit quelque chose de malsonnant... reçoit une amende ou va en prison. Celui qui court trop tard à la rue ; celui qui regarde les soldats à l'exercice, celui que « fraude » quelque denrée, celui qui héberge un membre de sa famille sans en avertir la Kommandantur, etc. etc... puni d'amende ou d'emprisonnement.

Voici un petit spectacle qui se passa dans un des bureaux allemands à la place d'armes à Gand. Des femmes et des hommes comparaissent devant le commandant.

« Vous avez perdu votre passe-port ? »

« Oui. »

« Vingt-cinq marks d'amende. » Vous les payez ?

« Non. »

« Une semaine d'emprisonnement alors. »

« Bon. »

« Vous avez un permis de pêche. Mais vous devez rester à 100 mètres des ponts. Vous vous trouvez à 60 mètres d'un pont. Dix marks d'amende. Vous les payez ?

« Non. »

« Trois jours de prison alors. »

« Bon. »

Ainsi les affaires étaient rapidement bâclées.

Escortés de gendarmes militaires les délinquants sont conduits au palais de justice.

Pendant le trajet ils saluent gaiement une connaissance ou un voisin. Au palais de justice on les embarque dans le « panier à salade ». Un landsturm se met près du conducteur et un autre derrière sur le marche-pied. Dix-huit hommes et quatre femmes sont enfermés. Puis, en avant...

Mais tout à coup, à l'intérieur on se met à chanter en jargon germano-flamand.

« En als de Krieg gedaan is

Gehen wir nach Mutter zu (1).

Et puis encore « En rijden is plezant (2) ». La charrette en tremble. « Halt ». Le landsturm furieux ouvre la porte et jure « Silence ». On se fait... La charrette continue... puis on recommence à chanter. Et l'on chante jusqu'à ce qu'on arrive à la prison. « La nouvelle promenade » ou le « Château » comme on disait alors. L'officier prussien qui dit toujours « Ordnung muz sein » aurait à secouer plus d'une fois la tête s'il avait à dresser des Belges récalcitrants. Pensez-donc, se rendre en prison en chantant et puis oser affirmer qu'un bon Belge doit avoir au moins une fois été jeté en prison par les Allemands, et que cela constitue « un honneur national ».

\*\*\*

Les opérations au Congo auraient aussi leur répercussion en Belgique occupée. En juin 1917 l'agence Wolf donna l'avis suivant :

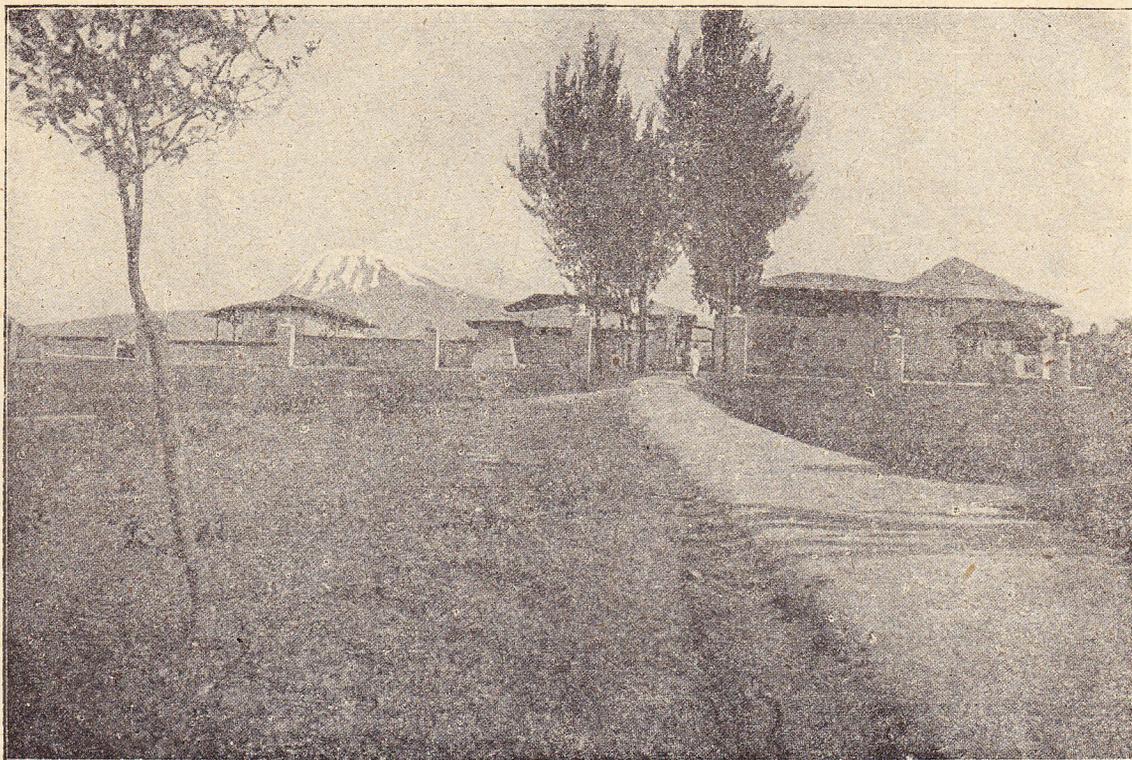
« Lors de la prise de Tabora, dans l'Est africain, les troupes belges y ont trouvé un certain nombre de femmes et d'enfants allemands, ainsi que des Allemands dispensés du service militaire.

Au lieu de les faire rapatrier par la côte orientale, les autorités belges leur firent prendre la route du fleuve, leur imposant ainsi un voyage de plus de dix semaines effectué dans des conditions pénibles. Leur transport rapide dans la patrie ou tout au moins dans un pays neutre, était un devoir d'humanité qui s'imposait.

Malgré les demandes répétées du gouvernement allemand, le gouvernement belge n'a pas voulu se

(1) Et quand la guerre sera finie  
Nous retournerons chez maman.

(2) Qu'il fait amusant de rouler.



Près du Kilimondjaro.

plier à son devoir ; au contraire, il a fait transporter les prisonniers, dont une partie avaient été débarqués en Angleterre, dans un camp d'internement en France.

Le gouvernement belge, menacé de l'arrestation d'une vingtaine de personnalités du monde colonial belge, n'ayant pas répondu dans le délai fixé aux réclamations de Berlin, le gouvernement allemand s'est vu dans la nécessité d'exécuter les représailles annoncées. »

Et en effet, le 29 juin quelques personnes en vue appartenant à des associations coloniales et au ministère des colonies furent arrêtées à Bruxelles, entre autres. Monsieur Lepreux, directeur de la Banque Nationale et président du conseil de direction de la Banque du Congo-belge ; le comte Hippolyte d'Ursel, le comte John d'Oultremont, ex-grand-maréchal de la Cour, le baron de Cuvelier, ex-secrétaire général de l'Etat indépendant du Congo, tous les deux administrateurs des chemins de fer des Grands-Lacs, puis des membres de l'« Union Coloniale », Monsieur Goffin administrateur-directeur du chemin de fer belge du Congo, des hauts fonctionnaires du Ministère des Colonies.

Ils furent tous envoyés au camp d'Holzminden. En 1917, plusieurs procès d'espions eurent lieu. Ainsi, il y en eut un à Anvers, qui dura du 30 mai au 8 juin, dans la salle des séances du palais provincial. C'était l'affaire Pierard, remontant jusqu'au début de la guerre. M. Pierard, négociant en vins, avait l'autorisation de circuler en auto et il s'en servait pour recueillir des renseignements au profit des Alliés et transporter des lettres. A un certain moment il se sentit menacé et avec son aide, Joseph Beels, il franchit la frontière. Beels revint plus tard en Belgique pour y organiser un service d'espionnage. Les services furent centralisés chez un cabaretier, Deridder.

Mme Pierard et sa servante, Thérèse Michaux, y apportait les lettres avec les renseignements, qui devaient franchir la frontière. Une certaine dame Hasaerts, concierge dans deux maisons oc-

cupées par les Allemands et qui avait ainsi l'occasion d'y photographier ou de copier des télégrammes concernant des mouvements de troupes, collabora aussi à l'œuvre.

M. Tamenne, aidé par Louis Govers, le docteur Lemoine et M<sup>lle</sup> Madeleine Mercier, espionna les transports par voie ferrée. De Bruxelles, on expédia les pièces à St. Nicolas et de là, par une infinité de moyens, dans des flèches creuses, des paniers, jusque dans les semelles des sabots des écoliers de la Clinge. Ces documents passaient en Hollande.

En octobre 1916, les Allemands arrêtrèrent un boulanger de Tamise, Théophile Maes, parce qu'on trouva des papiers dans son panier. Le prisonnier fut maltraité de toutes sortes de façon, il fut battu, flagellé, suspendu à une corde, mais refusa de parler. Un mois après suivit l'arrestation du cabaretier Deridder, de Bruxelles. Thérèse Michaux entra justement dans le café et fut également appréhendée. Elle ne portait rien sur elle, put s'échapper et s'en fut avertir Mme Pierard. Pendant que la servante détruisait les pièces compromettantes, Mme Pierard courut avertir la famille Tamenne. M. Tamenne était en route pour aller chez Deridder, mais voyant que le café était fermé il soupçonna une embuscade, courut à la maison et quitta celle-ci avec sa femme et sa fille.

D'autres arrestations suivirent : André Smeeckens, agent d'assurances ; Arthur Van Poucke, électricien à Vilvorde, ses sœurs et son beau-père, puis Mme Pierard et Thérèse Michaux.

A St. Nicolas on arrêta M. et Mme Raes : ceux-ci connaissaient la résidence de la famille Tamenne mais refusèrent de la faire connaître. Ils furent aussi maltraités et si cruellement que Mme Raes succomba dans sa cellule. Son mari, qui se trouvait dans la même prison n'en sut rien, et tout à coup on le conduisit devant le cercueil contenant le cadavre de son épouse.

Enfin, l'affaire comparut à la Cour.

L'auditeur militaire exigea 22 condamnations à mort. Il en obtint seize dont six furent exécutées,



Evacuation des Anglais par les Turcs après le reddition de Kut-el-Amara par le général Townshend

le 14 juillet : on fusilla Théophile Maes, Camille De Buynder, Aimé Smeekens, Jean Deridder, Joseph De Loose et Longe.

Une auto de la Croix Rouge vint les prendre à la prison d'Anvers. Ils étaient ligottés; ils crièrent : «Vive le Roi! Vive la Belgique!» Ils tombèrent sous les balles au fort d'Edeghem. Les autres condamnés à mort Van Poucke, Mattens, Vincent, Camille et Florent Verschoren, Burgos, René Herremans, Ergot, Blauwaert, Mme Pierard et Smeekens virent leur peine commuée en celle de travaux forcés à perpétuité : ils furent amenés en Allemagne.

Thérèse Michaux ne fut condamnée qu'à neuf mois de prison. Lorsque Mme Pierard fut arrêtée on trouva ses enfants abandonnés dans la maison. Des voisins en eurent pitié et les petits furent conduits dans un institut. M. Pierard travaillait dans un institut en France, il fut blessé par une explosion.

Joseph Cardon, un des condamnés, fut transféré, de la prison de Reinbach dans l'enfer de Sedan, que nous connaissons d'après l'œuvre de l'avocat brugeois Schramme. Il y succomba déjà le mois d'après. De son convoi — 110 prisonniers — on en enterra 56 pendant ce même mois.

\*\*\*

Environ à la même époque eut aussi lieu un procès d'espionnage à Charleroi.

M. Wasseiges, conseiller provincial, de Namur et M. Matholet, sous-chef de gare de la même ville et le lieutenant Ferrant, de l'armée belge, furent condamnés à mort. Les deux premiers obtinrent grâce. Le lieutenant Ferrant serait exécuté. Mais la veille de son exécution celle-ci fut différée. Le nonce du pape avait télégraphié à Rome pour demander l'intercession du pape. Mais on n'accorda pas de grâce : le condamné fut exécuté plus tard.

Le 6 août le conseil de guerre condamna à mort Owens, un Anglais, Choquet, un négociant et le cafetier Debaune.

Le 8 septembre tombèrent sous les balles, au fort d'Edeghem Arthur Boel, maréchal des logis retraité de la gendarmerie d'Anvers et Edmond Mariën, agent de police en la même ville.

\*\*\*

Depuis bien longtemps aussi fonctionnait encore une autre organisation, dont un prêtre l'abbé Moons et Mlle Ballegeer, fille du commissaire de Contich, étaient l'âme. Mlle Ballegeer commença ses opérations déjà en 1915. Dans une conférence à Louvain le Dr Van den Dries, raconte à son sujet :  
«En ce temps elle aida des centaines de Belges,



Le général Sir Percy Lake, commandant des troupes anglaises en Mesopotamie.

et de Français aussi, à passer la frontière, pour aller servir la Patrie. Déjà alors elle se procura d'excellents renseignements concernant les mouvements de troupes allemandes dans notre pays et parvint, à l'aide de nombreux porteurs et fraudeurs, à faire parvenir bon nombre de rapports qui furent d'une très grande utilité pour nos Alliés. Ces rapports arrivaient en Hollande. Que de fois ne lui est-il pas arrivé que, pleine d'angoisse, à l'idée qu'elle était suivie, de venir frapper à notre porte et de nous passer en toute hâte les papiers compromettants qui auraient certainement causé sa mort si jamais ils tombaient dans les mains des Allemands. Cette jeune fille n'a certes pas vécu une heure tranquille pendant toute la durée de l'occupation.

Dans le courant des deux premières années de la guerre elle avait retrouvé un ancien ami, le révérend abbé Moons, aussi une âme héroïque vouée à Dieu et à la Justice, travailla aussi au service de la Patrie. Nous pouvons citer par centaines les noms de jeunes gens qu'il fit passer en Hollande. Et combien de ces jeunes compatriotes sont allés succomber pour nous, là-bas à l'Yser et se rangent maintenant comme une garde d'honneur du Ciel, autour du pasteur qui leur ouvrit la route de la Gloire et du Bonheur. Nous lui consacrons un respectueux et reconnaissant souvenir.

Moons fut soupçonné, même des hommes infâmes eurent le courage de se laisser acheter et ils démontrèrent le héros. On l'accusa d'avoir incité des jeunes gens à remplir leur devoir sacré : on prétendit, chez les Allemands, qu'il détenait des pièces très intéressantes qui devaient être remises aux Anglais. Et c'était bien vrai. Un heureux hasard voulut qu'il était en route pour le presbytère lorsque les Allemands encerclèrent la maison. Un ami put l'avertir du danger, pendant qu'il s'approchait à bicyclette. Il devait partir, il devait fuir le danger de mort, car il était déjà décidé de son sort. Il ne pouvait revenir sur ses pas sinon les sentinelles allemandes qui l'avaient aperçu l'auraient reconnu. Il s'approcha donc des Boches en souriant, et poliment il leur demanda le chemin pour Malines, quoiqu'il connut très bien celui-ci. Inconscients les Boches lui donnèrent le renseignement. Il était

provisoirement sauvé et vint chercher un abri chez M. Ballegeer, commissaire de Contich. L'abbé Moons fut pendant plus d'une année le compagnon et l'hôte vénéré de la famille Ballegeer. Rendons ici hommage au hôte courageux. Il courait de grands dangers, les faits allaient le prouver bientôt.

Le révérend père Schmidt, l'ami vénéré du peuple, à Louvain, avait procuré à l'abbé Moons une carte d'Arendonck, un petit village touchant les fils électrifiés et d'où il pourrait à un moment donné passer la frontière. Le commissaire Ballegeer lui avait procuré de faux passe-ports. Ces taits furent, sinon découverts du moins dénoncés: Une enquête fut faite à Contich et au matin du 27 septembre 1916, à 7 heures les Allemands apparurent comme des spectres indésirables dans la maison de Ballegeer. L'abbé Moons était levé, il avait reconnu la voix des Boches, descendit vivement les escaliers et s'enfuit dans un endroit préparé, dans le parloir de la maison. Là, lui, l'ex-mécanicien du séminaire, qui était habile comme un mécanicien expérimenté avait préparé une trappe dans le coin de l'appartement. Par là il s'échapperait en cas d'urgent besoin aux mains des persécuteurs, par là il sauverait ainsi sa vie en descendant dans une cave qu'il avait creusée lui-même. Les pas s'approchèrent, il saisit la trappe, mais le ressort ne fonctionna pas et la trappe ne voulut pas s'ouvrir. Il s'arracha les ongles, mais en vain, sur la machine maudite! Il se cacha derrière un fauteuil, et le cœur battant, la sueur au front, il assista au long interrogatoire du commissaire. Les Boches ne l'avaient pas vu et tirèrent pendant 45 minutes le commissaire effrayé sur la sellette. Entretiens d'autres Allemands étaient montés à l'étage et allèrent chercher dans sa chambre Mlle Ballegeer qui dormait encore. Par un heureux hasard la veille cette chambre avait servi de chambre à coucher, et pendant que Mlle Ballegeer s'habillait et que les Boches s'étaient retirés par convenance et la laissèrent seule pendant quelques instants, la vaillante fille parvint à cacher les pièces compromettantes de l'abbé Moons. Ils étaient sauvés, mais Mlle Ballegeer fut gardée en prison pendant deux mois et quatre jours et M. Ballegeer fut condamné à une année d'emprisonnement.

Lorsque Mlle Ballegeer fut de nouveau libre elle collabora encore avec l'abbé Moons, et M. Van Bergen, consul à Sanghaï, fils d'un banquier bruxellois. Ils organisèrent le service M. 82, attaché au «Mili-



Le général Stanley Maude.



La résidence inondée des Anglais près du Tigre.

tary Intelligence Service). Une centaine d'agents étaient dispersés par toute la Belgique aux fins de recueillir le plus de renseignements possible concernant les transports de troupes et de munitions. Le secteur Van Bergen touchait à la Hollande et s'étendait par Anvers, Bruxelles, Braine-le-Comte jusqu'au front. Toutes les bifurcations du réseau ferré étaient occupées par des postes fixes dont la tâche consistait à faire parvenir un rapport au sujet des trains, des mouvements de troupes, des transports de munitions et d'armes au bureau central à Bruxelles.

Après 14 jours nos agents étaient tellement bien au courant du métier qu'ils parvinrent à donner des renseignements très précis concernant le nombre de trains, le contenu des wagons, le numéro et la force des régiments ennemis. Tous les rapports furent concentrés par Van Bergen, qui rédigea des rapports collectifs que nos courriers allèrent déposer dans une boîte aux lettres à Anvers.

Cette boîte aux lettres se trouvait chez M. Jespers, plaine St. Paul, à Anvers. D'autres postes se déplaçaient pour recueillir les renseignements nécessaires demandés par les alliés. Deux ou trois fois par semaine des courriers venaient chercher, de la frontière, les rapports secrets dans la boîte aux lettres et les passaient en fraude, le plus souvent roulés dans des cigarettés, avec d'autres marchandises.

Ainsi les choses se passèrent très bien tout un temps et l'institution était si exemplaire que plus d'une offensive locale allemande avorta dès le début et se brisa contre des positions fortifiées à l'avance. Cette « trahison » d'après l'opinion des Allemands n'était pas restée secrète pour l'ennemi, et eut l'heure de rendre les Boches furieux et de leur faire afficher des menaces de mort.

La direction était établie chez M. Goossens, chaussée de Louvain. En juillet, ainsi continua M. Van den Dries, Van Bergen se réfugia chez moi. Les Allemands étaient sur les traces des chefs, il y eut bientôt des arrestations. M. Van den Dries apprit que Jespers et d'autres avaient été faits prisonniers. Il se rendit à Bruxelles pour aller avertir les autres. Trop tard. Qu'était-il arrivé ?

Van Bergen, Marg. Ballegeer et Moons, Wattiez, Frère Denis, le greffier Rycks et Joseph Wouters, ex-agent du service de sûreté, se réunirent à Bruxelles pour s'entretenir de la situation.

Et Monsieur Van den Dries, raconte encore :

« Wouters, qu'on regardait comme un agent dévoué et zélé fut désigné comme contrôleur pour

Anvers. On lui fit connaître tous les fils de la conspiration et on lui communiqua l'adresse des principaux agents. Il prit congé de son supérieur, lui souhaita bonne chance pendant son voyage périlleux et deux pas plus loin, il entra à la Kommandantur où il révéla tous les secrets. Il était l'espion, il était le lâche et le traître qui vendit le sang de ses frères pour 50,000 marks. Cet homme porte sur sa conscience 23 condamnations à mort et 6 exécutions capitales ; 11 malheureux orphelins appellent la vengeance sur lui pour la mort de leur père.

Cet homme, ce monstre que je dénonçai moi-même au procureur du roi, eut le cynisme infernal d'accuser ouvertement ses victimes pendant le procès.

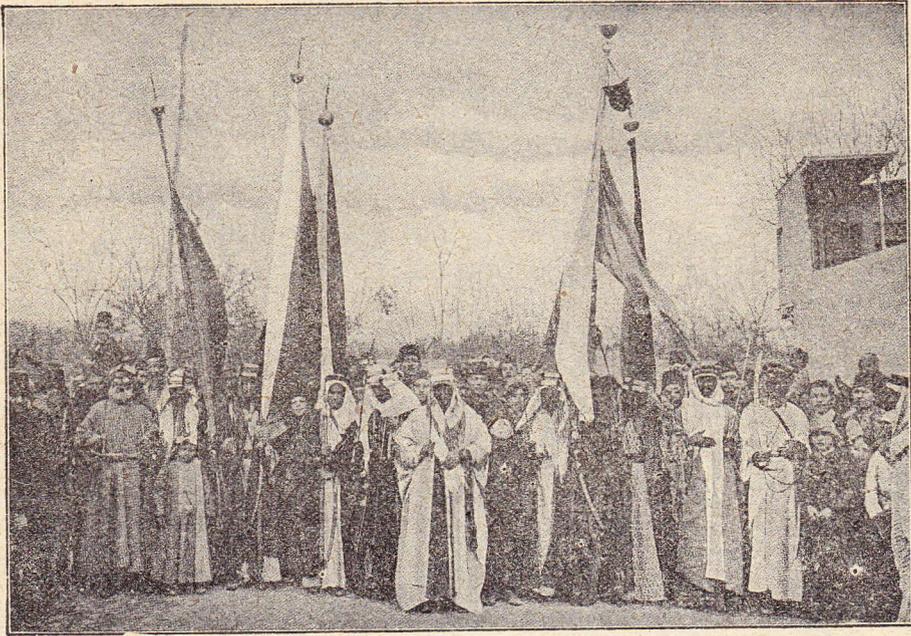
Il quitta la Belgique avec les Allemands, séjourna quelque temps en Hollande et semble de nouveau avoir trouvé un abri en Allemagne non occupée, où il doit cependant être considéré comme un monstre par le plus vil des Allemands.

Ce qui se passe à l'audience ne se dira jamais dans un récit. Ce fut une vraie torture de martyrs ! Torture physique et morale de tous les jours durant des mois entiers, dans des prisons secrètes, offenses effrontées de faibles femmes, des coups nombreux donnés à des hommes désarmés, ligotés et déprimés, manque d'air, de lumière, de chaleur, de nourriture, des tortures jusqu'à l'évanouissement, menaces à des pères et des mères concernant le sort de leurs enfants, générosité feinte pour tirer des aveux, appels hypocrites et raffinés aux sentiments d'honneur et au courage, excitation au vil égoïsme et à la lâcheté, essais de semer la discorde entre les frères d'armes incarcérés.

L'abbé Moons, lui, l'homme solide, était réduit, à cause des souffrances atroces, pendant une captivité de plusieurs mois, à une véritable maigre ruine humaine.

Van Bergen n'était plus qu'un squelette vivant ; Marg. Ballegeer eut à subir 52 interrogatoires, jusqu'à ce que l'interrogatoire fatigué dut céder sa place à un collègue nouveau-venu. Elle ne courba pas le front devant ces juges de la fameuse kultur et défendit vaillamment ses frères dans la détresse. Moi même je lui dois beaucoup.

Une plainte, ou plutôt un aveu d'un compagnon malheureux succombant, qui m'indiqua comme étant l'homme à la barbe noire, eut pour conséquence une confrontation de Van Bergen, Marguerite et deux prisonniers, qui avouèrent que le mot d'ordre pouvait seulement être communiqué par les deux chefs comme une vraie fille d'Eve, l'intelligente



Ceci est une tribu de Bedouïns qui s'est jointe aux Turcs.

jeune fille parvint à cacher la vérité à l'esprit clairvoyant allemand, et à dépister le juge à mon sujet. Van Bergen qui avait refusé jusqu'à la fin de parler ne sut plus résister aux cris de détresse de ses compagnons accusés et pour leur éviter de plus lourdes accusations il reconnut enfin le grand rôle qu'il avait joué et essaya de faire tomber sur ses épaules tous les mécomptes.

A Mademoiselle Rosalie Balthazar qui me transmit de Bruxelles les commissions expresses de Van Bergen et qui garda fidèlement ce secret je dis ma chaleureuse reconnaissance.

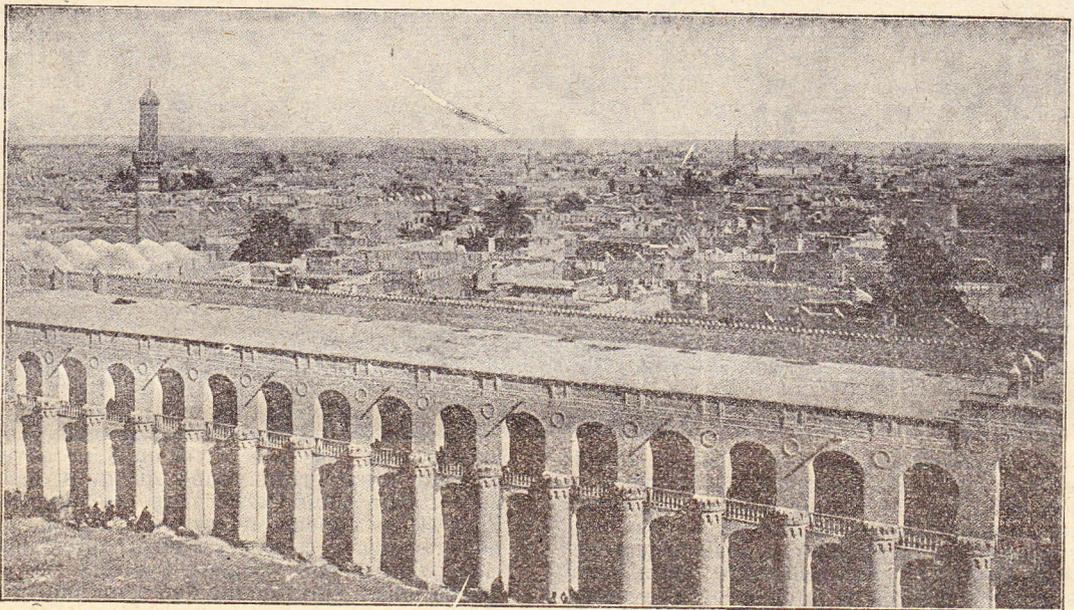
Dans la lettre de l'abbé Moons, mademoiselle Balthazar est désignée comme étant la condamnée dont le sort, même après l'exécution du 16 mars 1918, resta indécis pendant de longues semaines.

D'après le témoignage de Moons elle supporta la torture de cette attente avec un courage surpre-

nant. Moons avait juré de ne pas parler et resta muet jusqu'à la triste fin, malgré toutes les tortures.

Vingt-trois valeureux Belges furent condamnés à mort parmi lesquels, le frère Denis de l'Ecole St-Luc, Marguerite Ballegeer, Jaspers, Wattiez, Le Roy et Naulaerts d'Anvers, Moons et Van Bergen.

Les dix derniers furent exécutés au fort d'Edeghem le 16 mars 1918. Jusqu'à la fin Marguerite ignora son sort. Elle prit part au dernier repas commun des mourants, se confessa et communia avec les braves et resta avec eux dans la cellule pendant leurs derniers moments. Un des martyrs, dans l'espoir de sauver sa femme et ses enfants, se fiant à la promesse que la vie de ses compagnons serait sauve, avait fait de sérieux aveux. Avant de comparaître devant Dieu il implora son pardon de ses frères. En pleurant ils lui ouvrirent



La ville de Bagdad vue à vol d'oiseau.



Des prisonniers Turcs sont conduits à travers la Mésopotamie.

bras et l'embrassèrent comme un frère bien-aimé.

Le père Van Bergen, un vieillard de 83 ans, put dire un dernier adieu à son fils et quitta la cellule reconforté et consolé.

« Père » lui dit Henri, « je meurs pour ma Patrie », sois fier de ton fils et dis lui au revoir. Toi, qui m'aimes si tendrement, tu me retrouveras ici haut pour toute l'éternité.

Dans la prison l'abbé Moons écrivit une lettre touchante. Nous y lisons entre-autres :

Je voudrais vous écrire vingt lettres à la fois pour annoncer à mes amis, à tous les grands patriotes d'ici et d'au-delà, que j'ai l'honneur d'être définitivement condamné à mort avec cinq de mes chers amis.

Oh ! certes, le premier moment a été pénible, mais après la nuit réconfortante que nous venons de passer, tous les six nous sommes bien heureux de tomber martyrs pour notre dévouement à la Patrie bien-aimée, qui, elle, ne meurt pas.

Notre agonie a donc duré plus de 3 semaines, et quelle agonie pour certains condamnés. Il en est qui sont fondus, ils sont devenus méconnaissables depuis la dernière fois que je les ai vus, au jugement du 21 février.

C'est hier vers 4 heures que l'on nous a donné connaissance, aux uns de la commutation, aux autres de la confirmation de la peine capitale ; soulagement immense pour les premiers, serrement du cœur inexprimable pour les derniers, mais de quelques instants seulement, car l'idée patriotique nous a toujours soutenus pendant le long calvaire de ces derniers mois.

Sont condamnés sans appel cette fois : M. Henri Van Bergen, enfant unique qui n'a plus que son vieux père de 83 ans ; M. Arthur Wattiez, de Braine le Comte ; Jaspers ; Leroy et Naelaerts d'Anvers, tous les quatre père de famille et à la fleur de l'âge entre 30 et 45 ans, et enfin moi-même. On a donc pris les quatre membres de la direction de service et deux chefs de poste. Il y a encore une dame qui

est en suspens et qui attend le jugement avec un courage admirable. Les familles des prévenus ont été averties et nous attendent au parloir. Quelle scène déchirante ! D'une part des mères avec leurs enfants, d'autre part des époux, des pères condamnés à mort. Oh, de quelles émotions profondes on se sent étreint quand on fait revivre en son esprit ces spectacles inoubliables.

Nous avons demandé que l'un des grâciés qui nous intéressait plus spécialement pût venir nous voir, ce qui nous a été accordé. C'est une vraie consolation pour nous, mais quelles souffrances pour lui. Comme on sentait qu'à ce moment il eût préféré être des nôtres. Pendant des heures il a été le témoin attristé et compatissant des sanglots et des gémissements des mères et des enfants auxquels répondaient des encouragements, des caresses et des sourires des pères admirables. Il a mêlé ses larmes à celles des mères et des enfants et ses encouragements à ceux des pères.

Sur notre demande le hauptmann de la prison nous a autorisés à recevoir pour la circonstance un souper de l'extérieur. Le propriétaire du « Grand Hôtel » nous a envoyé gratuitement un copieux repas ; ce fut pour nous un témoignage de sympathie auquel nous avons été bien sensibles. Nous sentions à travers les froides et implacables murailles de la prison, la Patrie frissonner d'émotion dans ses fils anversoises à la nouvelle du sort qui nous était réservé et cela nous emplit de courage et de fierté pour consommer le sacrifice suprême. »

Et il décrit aussi la fin :

« Nous sommes à l'action de grâces, on nous y laisse assez longtemps. Que de sanglots arrivent à mes oreilles. Nos parents et amis ne savent plus contenir leurs larmes. Dans quelques instants il nous faudra subir les derniers assauts des affections et des attaches terrestres. Oh Dieu, soutenez-nous, soutenez ceux qui restent après nous. Mes cinq compagnons paraissent pleins de courage. Quelle pitié... Oh ! Comme l'on communique bien lorsqu'on sait que c'est pour la dernière fois.